

DANS LES BOUCHES DU RHONE, JE REDUIS MES DECHETS



France Nature
Environnement

Bouches-du-Rhône

CONSEIL 2 : JE LIMITE LES EMBALLAGES

Objectif : - 30 kg de déchets par an et par personne

Je préfère les produits en vrac ou à la coupe



Fromage et charcuterie à la coupe, fruits et légumes au détail, oeufs, céréales en vrac, etc.
Pas toujours besoin de sachet plastique, collez directement l'étiquette de prix sur les bananes par exemple.
Sinon réutilisez le sachet plastique.

Je privilégie les produits concentrés ou en éco-regcharge

Les produits ménagers sont disponibles en formule concentrée ou en éco-recharge (lessive, adoucissant, produits d'entretien, savon, shampoing, ...).
Moins de déchets pour une même efficacité ! Mais attention aux dosages.



Je préfère les produits en grand conditionnement

Fini les mini-portions et les portions individuelles ! Dans la mesure du possible, choisir des produits en grand conditionnement (pâtes et riz en gros paquet, yaourts et crèmes desserts en format familial, etc.).

